L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 SEPTEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 1879.

LE 14 SEPTEMBRE 1874.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, a-t-on dit. Heureux aussi, ajouterons-nous, les peuples qui ayant une histoire, ont pour jalons de leur annales, des anniversaires glorieux, rappelant les victoires remportées sur les ennemis du dehors ou sur les oppresseurs du dedans. Comme la plupart des Etats de l'Union, la Louisiane n'a guère eu d'histoire, dans le sens ordinaire du mot, de 1815 à 1861. Son existence s'est écoulée calme et paisible pendant cette période d'un demi siècle, marquée seulement par le développement continu de sa prospérité.

Mais à partir de 1861 la Louisiane a eu une histoire trop féconde en événements et la lourde main du malheur s'est apesantie sur ses enfants. Aux douleurs de la défaite, à l'humiliation et aux souffrances de l'occupation militaire se sont ajoutés les deuils et les ruines, apportant la désolation et la misère aux foyers de tous les Louisianais. La paix conclue, après quatre années de guerre, la population s'était remise courageusement au travail et elle commençait à reprendre espoir dans l'attente de meilleurs jours, lorsque les odieuses lois de reconstruction vinrent soumettre l'Etat à un régime plus destructeur encore que la guerre.

Nous affirmons hautement que sans ce régime oppresseur que lui ont imposé les lois du Congrès et la politique imptoyable de Grant, la Louisiane aurait aujourd'hui réparé ses ruines et serait depuis longtemps prospère et heureuse. Or, ce régime a duré neuf années et il durerait encore, grâce au moyen qu'avaient imaginé les oppresseurs pour confisquer à perpétuité, à leur profit, la souveraineté du peuple, si, le 14 septembre 1874, une poignée de patriotes de la Nouvelle-Orléans n'avaient pris les armes pour renverser l'usurpation.

Sans doute le gouvernement de Kellogg renversé le 14 a été rétabli le 17 par les baïonnettes de Grant, mais la victoire du peuple n'a pas été stérile. Les forces organisées par le général F. N. Ogden ont gardé leur organisation et leurs armes, et c'est grâce à elles et uniquement à elles, que le nouveau gouvernement élu par le peuple en 1876, a pu s'installer et résister à une nouvelle usurpation. Sans le secours des patriotes du 14 septembre 1874, la gouverneur Nicholls fût resté comme McEnery un gouverneur *in partibus* et Packard eût maintenu son usurpation et eût transmis le pouvoir à un autre usurpateur.

Il n'existait aucun moyen légal d'empêcher le Bureau des Compilateurs radicaux d'escamoter indéfiniment les résultats des scrutins populaires. D'autres pays ont vu leurs libertés supprimées, l'exercice des droits politiques restreint ou anéanti; la république américaine a eu le triste honneur d'une invention nouvelle, celle d'un Bureau autorisé de par la loi à refaire l'élection et à substituer sa volonté à celle de la majorité des électeurs.

Quand un peuple que sa Constitution et celle de la République dont il fait partie, déclarent libre et souverain, se voit ainsi le jouet et la dupe d'une coterie, il a le droit et c'est son devoir de se soulever et de faire reconnaître par la force le gouvernement qu'il a réellement élu. C'est ce qu'ont fait les patriotes de la Nouvelle-Orléans le 14 septembre 1874 et le 9 janvier 1877. L'œuvre de délivrance interrompue en 1874 a été complétée en 1877 et la Louisiane en recueil le jouard'hui les fruits.

Commémorer l'anniversaire du 14 sep tembre 1874, est donc un devoir non seulement au point de vue du pieux hommage à rendre à la mémoire des martyrs de la cause du peuple, mais encore au point de vue de l'enseignement qui ressort de ce mémorable événement, dont il est bon de rappeler le souvenir à la jeune génération qui s'élève et à celles qui la suivront. C'est le point de départ de la résurrection morale et politique de la Louisiane et il importe que les Louisianais ne l'oublient jamais.

L'ELECTION D'AUJOURD'HUI A BORDEAUX.—La *Victoire*, journal radical influent de Bordeaux, s'est prononcé contre Blanqui, dont le concurrent sérieux est M. Achard.

Voici la proclamation que le comité blanquiste a adressé aux électeurs de la première circonscription :

Citoyens,

Il n'a été tenu aucun compte de votre liberté si librement, si régulièrement exprimée.

La lutte électorale recommence dans les mêmes conditions, ou plutôt aggravée par cette obstination étrange.

Notre devoir est de reparaître sur la brèche, arborant notre même drapeau, sur lequel nous inscrivons comme devise :

SOUVERAINETÉ ABSOLUE DU SUFFRAGE UNIVERSEL, LA LOI DES LOIS !

Pour le comité :

Le président : CAYROL.
Le trésorier : FERBOS. *Le secrétaire :* A. MOURAT.

D'un autre côté, nous apprenons que le comité libre de secours aux sinistrés et non sanniqide du troisième arrondissement de Paris a adressé aux électeurs de la première circonscription de Bordeaux, au nom d'un groupe de citoyens, une adresse conçue en ces termes :

Vous êtes en ce moment, citoyens bordelais, les porte-drapeaux des revendications sociales.

En maintenant à nouveau la candidature du vétéran de nos luttes révolutionnaires, vous avez bien mérité de la démocratie socialiste tout entière.

Persévérez dans votre verdict.

Le suffrage universel est le souverain maître, et, grâce à votre ténacité, vous forcerez enfin les portes de l'Assemblée pour le martyr républicain.

UN NOUVEAU THÉATRE LYRIQUE.—Le théâtre du Chateau d'Eau à Paris va rouvrir comme théâtre lyrique. La pièce de début sera *Lucie* avec Michot comme ténor et Lourde comme baryton, deux de nos anciens artistes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui commence la dernière semaine des Minstrels, avec un nouveau programme composé d'une parade de "Raw Recruits", de l'esquisse sizible du "Blue Glass"; de morceaux choisis d'opéra par Chas. Haywood, une marche de banjo, par les Kines frères; "Hardback Family" par les 4 Minstrels; solo "de banjo"; le "bachier dansant" représenté par Morton; les *comicalités* de Harry Armstrong. Enfin, la scène comique de "Dodging the Gang". La température ayant baissé et la nouvelle Académie étant admirablement aérée, il est probable que la semaine dans laquelle nous entrons aujourd'hui sera très fructueuse pour les Minstrels.

MUSIQUE.—Une valse brillante sur Coppelia d'Eugène Kattenorn et une romance de E. Mattiozzi, La Danse d'Amore, viennent d'être publiées et sont en vente au magasin de M. Louis Grunewald. Nous devons à la générosité de M. J. W. H. Eckert, un exemplaire de chacune de ces nouvelles compositions.

MAGASIN A LOUER.—Un des plus beaux magasins du 2e district, portant le No 17 rue Bourbon, près Canal. Au 1er se trouve un très beau logement et dans la cour un entrepôt pour marchandises. Voir aux annonces.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

SES PRÉSIDENTS PASSÉS, PRÉSENT ET FUTUR.

Dans une de ses lettres à sensation, que publie aujourd'hui le *Times*, le correspondant parisien de ce journal, après avoir insisté sur l'inopportunité des manifestes publiés par les prétendants, et sur l'inanité des espérances d'une restauration monarchique à courte échéance, estime que la République ne peut disparaître sans avoir joué sa dernière carte qui, d'après lui, est M. Gambetta :

"La République ne tombera pas, dit le correspondant du *Times*, avant que M. Gambetta ne soit arrivé à la présidence, et que la République n'ait été jugée impossible sous la direction suprême de M. Gambetta lui-même. Ce n'est pas par l'humilité qu'on prépare battre en brèche la popularité de M. Gambetta. Elle a résisté à des attaques bien plus dangereuses.

Ceux qui connaissent le peuple français ne feront une idée de la dose de talent et d'enthousiasme populaire qu'il a fallu pour faire accepter à la majorité de ce peuple un chef de camp de Gambetta. Massenal dut s'appeler Massena, Rossignol parte dut prendre le nom plus français de Napoléon ; Gambetta est resté Gambetta !..... et le peuple français n'a pas encore reculé du tout devant l'idée de voir un jour le président de la République signer : Léon Gambetta.... Il est resté populaire malgré son discours de Romans, malgré ses menées furieuses conduisant directement à la persécution religieuse et malgré son cri de sauvage égoïste, qui aurait dû élever entre lui et la présidence une barrière infranchissable. Sa popularité est si grande, que la République ne peut périr avant que Gambetta ait été à sa tête.

Après cette esquisse de l'ex dictateur de Tours et de Bordeaux, le correspondant du *Times* trace, d'un crayon rapide, les physionomies de M. Thiers, du maréchal de Mac Mahon et de M. Jules Grévy. C'est la partie la plus curieuse de sa lettre.

M. THIERS.

" Chez M. Thiers l'amour du pouvoir provenait principalement de sa conviction qu'il était l'homme le plus adroit pour diriger tout, et les affaires pour lesquelles il avait le moins d'aptitudes étaient celles qu'il aimait le plus. Il était grand historien, philosophe et auteur, et pourtant ce qu'il aimait par dessus tout, c'étaient les questions militaires et financières, industrielles et économiques.

C'est à propos de ces dernières qu'il avait une première fois résolu de se démettre. Pour lui, les jotes du pouvoir consistaient à faire marcher vigoureusement, sans distinction, tous les rouages et toutes les pentes de la machine gouvernementale, et la vaste étendue de ses études justifiait son ambition. En même temps, en sa qualité d'historien, il avait été obligé d'étudier l'histoire des autres nations et avait ainsi élargi les limites bornées de ses vues politiques. A une époque où toute chose en France était à l'état de désorganisation, rien ne pouvait être plus heureux pour le pays que d'avoir à sa tête un homme capable, si non de savoir tout, du moins de n'être ignorant en rien."

LE MARÉCHAL DE MAC MAHON.

"Le maréchal Mac Mahon était loin de posséder ce trésor de connaissances ; mais quoique le peuple puisse en dire, il était passionnément dévoué à son pays et à sa charge. Il avait les deux qualités de prédilection qui avaient jusqu'alors distingué les chefs d'Etat. Il était soldat. Il connaissait les hommes d'Etat étrangers, et ses renseignements particuliers étaient souvent des surprises et des nouveautés pour le ministre des affaires étrangères. Parfaitement ignorant des affaires d'intérieur, considérant la politique parlementaire comme une surexcitation inutile, et les règles parlementaires comme des sophismes (quibblings) d'avocat, il eut très souvent des idées très justes au sujet des affaires étrangères, puisées dans les renseignements qui lui étaient donnés par des visiteurs étrangers sur ce qui se passait au-delà de la frontière. Il s'occupait donc principalement de l'armée et des affaires étrangères."

M. JULES GRÉVY.

"M. Jules Grévy est tout autre. Personne moins que lui n'a cette passion du pouvoir qui fait qu'un homme fait tous ses efforts pour y arriver ou pour acquérir les aptitudes spéciales nécessaires. La destinée l'y amène, pas à pas, au sommet, sans qu'il ait rien fait pour y arriver ni pour ne pas y atteindre. Ses discours bien pesés et ses pensées réfléchies lui ont donné cette chose si rare en France et qui à cause de cela est un si puissant levier pour faire passer un homme pardessus ses semblables, l'*autorité*. Dans les commissions parlementaires, dans les réunions privées, à la tête de l'Assemblée nationale ou de la Chambre des députés, ce qui l'a placé au-dessus de tous les autres, c'est son autorité, c'est cette influence qui défie l'analyse et qui, semblable aux agents naturels les plus puissants, se compose parfois d'éléments passifs. C'est son autorité qui l'a conduit au pouvoir. Il y restera par respect de lui-même et non parce qu'il y tient passionnément.

Il ne possède pas ces deux goûts inhérents à la position de chef d'Etat en France : le goût pour les affaires militaires et pour les affaires étrangères. On peut même dire que peu d'hommes politiques sont moins doués sous ce rapport que le président actuel de la République. Ce qui se passe au-delà de la frontière ne l'intéresse que comme devoir. Il connaît peu de choses concernant les hommes d'Etat étrangers et leur jeu politique ; il a des notions fort limitées sur les relations ethnographiques d'autres pays ou sur leur topographie et leurs institutions. Les affinités nationales de l'Europe ne l'ont jamais préoccupé et ne le préoccupent pas davantage maintenant. Il n'attache qu'une importance secondaire au choix des représentants de la France à l'étranger et, pourvu qu'il les sache honorables, peu lui importe le reste.

Les questions militaires ne le préoccupent pas davantage, et le peu d'attention qu'il leur accorde est dû principalement à son bon sens, qui lui dit que son devoir l'y oblige et qu'il ne veut pas en laisser la spécialité à M. Gambetta. D'un autre côté, il a une entente admirable de la politique intérieure. Il connaît, mieux que personne, le monde parlementaire, ses ressources, ses tendances, ses forces et ses faiblesses ; il saisit mieux qu'aucun de ses ministres l'effet que produira aux Chambres la proposition d'une mesure quelconque. Il distingue avec une promptitude extraordinaire les côtés faibles d'une loi, d'un *exposé de motifs* ; et, tout en restant fidèle à sa position constitutionnelle et à son respect pour les décisions de son cabinet, il peut néanmoins empêcher une loi de passer lorsque tel est son désir, en en démontrant les côtés faibles qui l'exposent à une défaite. Mais cette faculté ne s'applique qu'aux choses et aux hommes qu'il connaît ; c'est pourquoi sa sphère d'influence est nulle sur certaines branches importantes du gouvernement."

LE FUTUR PRÉSIDENT.

"Le futur président ne ressemblera sans doute en rien à ceux qui l'auront précédé. Je ne voudrais pas risquer mon opinion relativement à la façon dont gouvernera M. Gambetta, car peut-être changera-t-il et d'ici là ne sera-t-il plus le même homme ; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne perdra pas de vue l'Histoire où il voudra avoir sa place ; cette préoccupation peut le conduire à faire de grandes choses, soit en bien, soit en mal, et il se gardera de passer au pouvoir sans essayer de laisser derrière lui des traces profondes de son passage."

UN DIPLOMATE.

—Le marquis de C...., dont l'avarice proverbiale n'a d'égale que son amour du jeu, a perdu l'autre jour une somme assez forte au baccarat.

Comme on parlait de la grimace que font certains joueurs au moment où ils perdent, le marquis de C.... s'écria : Ce n'est pas comme moi, j'ai perdu sans dire un mot.

—C'est, monsieur, répondit Marguerite Leclaud, que les grandes douleurs sont muettes.

—Propos au vinaigre entre artistes :

—Eh bien ! on vous a donné une médaille..... Ah ! vous êtes un reste changeant !

—Dame ! j'ai eu la chance de faire un bon tableau, et je suis obligé d'avouer que de ce côté-là vous n'avez pas eu de chance, cette année....

Mardi Prochain.—Une nouvelle [illegible] mardi prochain, 16 du courant, rue du Canal 73, une nouvelle maison d'habillements qui ne [illegible] tout d'extraordinaire et par des articles très élégants et supérieurement faits. Cette maison annonce déjà qu'elle pourra céder des costumes complets en diagonal pour hommes au [illegible] et aussi des costumes complets au prix de 2.00. MM. Marx Frères, [illegible] chapeaux durs et chapeaux mous, [illegible] chapeaux de soie, chapeaux de feutre et de chapeaux qu'ils vendront à bon marché à l'occasion de leur ouverture ; et comme il est à présumer que les acheteurs se présenteront en grand nombre, ils les prévinennent que leur magasin sera ouvert le dimanche jusqu'à 2 heures. Tout le monde aura sans doute la facilité de profiter de cette bonne occasion d'avoir des vêtements à des prix pour ainsi dire nominaux.

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE.—Nous publions plus loin une annonce qui fera, nous n'en doutons pas, un agréable plaisir à nombre de gens, haut bourgeois, qui fréquentent M. J. L. Hartigan & Comdie, No 195 du Canal 195, près la rue Bourgogne, un établissement français de teinture et de dégraissage où il se charge de toutes espèces de ces genres à des prix d'une grande modicité. Un coup d'œil jeté sur l'annonce suffit pour convaincre que cet établissement rendra de précieux services. Les soieries, les draps, les cachemires, les robes, les velours, les rubans, les cravates et tous articles ordinaires de vêtements pour cavaliers et pour dames seront pour ainsi dire renouvelés et remis à neuf, ce qui réalisera une économie considérable dans le budget de toilette des familles, et quant aux étoffes, qui devront être teintes, on sait, dans l'établissement de M. Herbello, leur donner un éclat pareil à celui qu'elles avaient le jour où pour la première fois elles furent livrées aux mains d'un tailleur ou d'une modiste.

CHARBON, CHARBON.—MM. Hebrard & Roca, rue Carondelet No 114, offrent aux familles et à tous les établissements publics de la ville, aux mêmes conditions que toutes les maisons régulières, du charbon de Pittsburg, de l'Anthracite et du Cannel et aussi du charbon de l'Alabama pour la vente duquel ils sont agents. MM. Hebrard & Roca se rappellent à leurs amis et anciens clients.

A VENDRE.—Un moulin à gru, mu[illegible] d'une machine à vapeur, un moulin à riz en parfait état et une petite grocerie ayant une bonne clientèle. Voir aux annonces.

SERVICE DE TABLE POUR LA MAISON BLANCHE.—Le gouvernement des Etats-Unis vient de commander un service de table complet, pour les grands dîners du président à la Maison-Blanche. Il a voulu que ce service fût aussi américain que possible, et, dans ce but, il a chargé M. Théodore Davis, dessinateur du *Harper's Weekly*, de composer les sujets, et M. Avilland, fabricant à Limoges, en France, mais citoyen américain, d'exécuter la commande. La décoration de ce service de porcelaine a été empruntée tout entière à la faune et à la flore américaines. Le *Times* en donnait dernièrement la description. L'*omelette à soupe*, par exemple, n'aura pas la forme habituelle, mais elle sera modelée d'après la fleur du kalmia (laurier des montagnes et sera plutôt l'apparence d'un bol. La décoration en sera très-simple, mais de couleurs vives, et comprendra les sujets suivants : un *clambake* (sorte de bouillabaisse américaine), un crabe, une tortue verte, un chou palmiste, un chou, du maïs, des pommes de terre, du laurier, une grenouille, etc. La tortue verte est représentée sur un récif de la Floride, se glissant au milieu des débris d'un vaisseau naufragé ; la lune verse une douce lueur sur les vagues et sur la mousse qui couvre les débris, et le phosphorescence de l'eau donne de la vie au tableau. Le service à poisson comprend un grand plat rectangulaire aux coins arrondis et cannelé, décoré d'une magnifique écrevisse dans les mailles d'un filet doré ; les sociétés affectent la forme de deux coquilles plates accouplées ; les sujets sont empruntés à diverses scènes du monde aquatique : deux langoustes se battant, un brochet épiant sa proie sous une feuille de plante d'eau. Dans le service à gibier, le plat est orné d'un splendide dindon sauvage, et, sur les assiettes, de petits tableaux comme ceux-ci : des canards de Californie picorant des raisins et des grains, avec un ciel doré par le soleil couchant ; une volée de canards à dos quadrillé fuyant au-dessus de la baie Delaware ; des poules de prairie se sauvant devant l'incendie des grandes herbes ou *ptarmigan* (perdrix blanche) se baignant au milieu d'un paysage des Montagnes-Rocheuses. D'autres assiettes portent la peinture d'un antilope dans un décert hérissé de cactus, d'un vieux bison surpris par une tempête de neige et entouré de coyotes et de loups gris, d'un cerf à queue noire gravissant à l'aube les Montagnes-Rocheuses, l'une d'elles représentant même une scène comique dans laquelle un ours, monté sur un arbre où les abeilles ont fait leur nid, se trouve dans une position critique, tandis que son camarade le contemple d'en bas d'un air narquois, et qu'un orage monte à l'horizon. Le service à dessert recevra pour décoration la représentation des fruits d'Amérique ; on y verra un plateau à biscuits ou à cigares qui sera le *fac simile* d'un plat indien. M. Davis a dessiné un ravier à beurre qui ne sera qu'une feuille de lis d'eau légèrement recourbée, sur laquelle une goutte de vermis à faience de M. Havilard simulera à s'y méprendre une goutte d'eau. Ce service ne sera terminé que dans un an.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion, à bon marché. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Wilhelm's Tonic.—Cet incomparable remède des maladies infectieuses, si connu et si prôné ici, ne saurait l'être assez depuis longtemps apprécié en tant que préservatif du miasme, et ses nombreux cures ont prouvé qu'il est aussi un remède par excellence contre l'empoisonnement du sang, est en même temps, comme on peut facilement en faire l'expérience, une grande source de force. Une cuillerée à thé prise le matin et le soir après nos repas nous semble préservatif, quoi qu'en disent les ignorants vendeurs de poisons infectieux. On peut se procurer le Tonique de Wilhelm dans toutes les pharmacies.

ASSISTANCE A MEMPHIS.

Nouvelle Orléans, 13 septembre 1879.

Capt. A. B. Murphy, Commandant des Vendre Rifles Co. A. du Bataillon Crescent City.

Cher monsieur.

Ayant été informé que votre compagnie se propose d'organiser un divertissement au profit des victimes de la fièvre jaune à Memphis, je vous offre volontiers l'usage de la salle Grunewald, pour le soir que vous désignerez. Espérant que vous me ferez l'honneur d'agréer mon offre, je demeurai ainsi l'occasion de prouver par à vous bonne oeuvres,

Je suis votre très dévoué,
LOUIS GRUNEWALD.

Quartier-Général des Vendry Rifles, Co. A. Bataillon Crescent City.
Nlle Orléans, 13 septembre 1879.
M. Louis Grunewald, en ville.
Cher monsieur,

C'est avec un vif plaisir que j'accepte réception de votre aimable offre de cette date, et je désire vous exprimer de la part de ma compagnie, les remerciements les plus sincères.

Nous mettons à profit, avec gratitude, votre offre généreuse et nous [illegible] au lundi, 22 courant, le divertissement. Nous vous [illegible] ment, Monsieur, pour votre [illegible] nanité, agissant ainsi [illegible] offrez aux services pour la circonstance, nous nous engageons d'accompagner pour nos délibérations un [illegible] auquel procèderont quelques-uns de nos membres les plus distingués comme [illegible] ; et nous vous prions de vouloir bien [illegible] voyé à notre ville-sœur, Memphis où règne la fièvre jaune.

Très Respectueusement,
A. B. MURPHY.
14 sept.— Commandant des Vendry Rifles

Société de Bienfaisance des Hommes de Couleur.—Réunion de rassemblement de la Société de Bienfaisance des Hommes de Couleur, aujourd'hui, aux Pain Corners, à 10 heures de l'avant-midi. Le temps, le fait nous engagent par donner congé de réunion à 1 heure P. M.
14 sept—1r

Communiqué.

ÉVINCÉE.

Mme SYRNES, portière de l'école Bienville des garçons, qui a joui de l'estime de tous les habitants du quartier des Ecoles Publiques de cette ville, tient à informer le public en général, et ses amis en particulier, qu'elle a ouvert une table d'hôte dans la même école, rue Bienville.

Quelque bonne cuisinière comme on [illegible] dans les familles publiques de cette ville, par des [illegible] sont [illegible].

Alphonse Cocoran, le [illegible] surintendant [illegible] a servi W. O. Denègre, [illegible] [illegible] Gen. Beauregard, [illegible] Gen. Walker [illegible] Gen. Hampton, D. Maurin, Conseil, Walker [illegible] Gen. Forney, Gen. Morgan [illegible] [illegible] Gen. Longstreet, Gen. Gordon [illegible] [illegible] Gen. Jones, etc. Gros [illegible] [illegible] [illegible]
14 sept—1 f

Marché Public.—Le marché public de la rue Bourbon entre Conti et Bienville, sera ouvert aujourd'hui, dimanche, 14 septembre 1879, à 3 heures de l'après-midi, à son accoutumé, entre Poydras.

Grande tente, grands blancs.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre,
ARMAND SELLE,
Capitaine.
G. PELEZ, Sergent-major. 14sept—1f

Levée de quarantaine.

La quarantaine à Cairo a été levée le 12 septembre et le grand chemin de fer Mobile and Ohio a repris le service de ses chars derrière pour Cairo et Chicago. Les chars partiront tous les matin partent de la Nlle-Orléans tous les soirs, à 5 heures et quart, par cette ligne et vont jusqu'à Chicago sans changement et sans déposition.

B. NAUTRÉ.

No 79 -- Rue Bienville -- No 79

SE charge de la location des propriétés et de la réception des loyers, moyennant une rémunération minime.

Les meilleures recommandations et sécurités demandées et elles sont exigées.

14sept—3f

BEAU MAGASIN A LOUER,

Rue Bourbon No 17, à côté du magasin de HOLMES. S'adresser à M. Dorieourt, rue d'Orléans. No 18.

14sept—1f

Etablissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Teinture et nettoyage de toutes espèces, robes et cachemires, etc. et nettoyage de rideaux et de draperies, véritable spécialité. Toutes les couleurs sont garanties. Envoyez-nous votre gris et épargnez votre argent en faisant nettoyer et teindre vos habits !

Teinture de vêtement d'homme.

Habits	$ 75 à	$1.00
Pantalons	40 à	60
Gilets	30 à	40
Pardessus	1.00 à	1.25
Habillements complets	1.50 à	1.75

Nettoyage.

Habits	$ 50 à	$ 75
Pantalons	40 à	60
Gilets	25 à	30
Pardessus	75 à	1.00
Habillements complets	1.25 à	1.50

Teinture de vêtements de femmes.

Vêtements complets	$1.00 à	$1.50
Robes de soie	1.00 à	2.00
Robes en lainières de popeline, alpaca, etc.	75 à	1.25
Cachmires—Toutes couleurs	15 à	20
Rubans, par yards	5 à	10

Nettoyage.

Vêtements complets	50 à	$1.00
Robes de soie	50 à	1.50
Robes ordinaires Popeline, Cashmeire et Alpaca	50 à	1.00
Gants de peau de Chevreau, la paire		5

Couvertures.

Simple courte	$ 75
Double	1.00

Teinture et nettoyage de paquets d'habits, de 5 à 50c. par paquet.

J. S. MESSERLIN.
195 rue du Canal, près la rue Bourgogne.
14 sept—6m.

CHARBON, CHARBON,
Pittsburg, Anthracite, Cannel.
Alabama Coal.

HEBRARD & ROCA,

Marchands de Charbon.
No 114 rue Carondelet.

OFFRENT de livrer aux planteurs, manufacturiers, restaurants et familles aux [illegible] prix et termes [illegible] que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'Anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour la vente duquel ils sont agents. Les chars partent de la Nlle-Orléans tous les soirs, à 5 heures et quart, par cette ligne et vont jusqu'à Chicago sans changement et sans déposition.

Dissolution.—Le [illegible] vendredi, 12 septembre 1879, à 1 heure de l'après-midi, sur la plantation de Bonnetcarré, paroisse St-Tammany, de feu, entre [illegible] de G. W. HOTT et de KATE KREMBIOT, âgé de quatre semaines.

Quartier-Général du Régiment d'Artillerie d'Orléans.

GARDE NATIONALE DE L'ETAT.
Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1879.
Ordres généraux No 28.

I.—Conformément aux ordres généraux No 21, émanant du quartier-général de la brigade, les batteries composant ce régiment se réuniront à l'armory d'Etat, DIMANCHE, 14 du courant, à 2 heures P. M. précises, en grande tenue de parade, pour prendre part aux cérémonies du jour.

II.—Les compagnies indépendantes suivantes, [illegible] Spengler, capt. J. Aschen; Canadeos de Orléans, capt. J. Lizée; Garde Lafayette, capt. J. Read; Fusses Tirailleurs, capt. A. Bailly, [illegible] avec ce régiment comme [illegible] Elles sont requises de s'assembler au dit armory, sous le commandement du capt. A. Bailly, à la susdite heure, à 2 heures P. M. précises.

Par ordre du Col. J. J. RAGUENEAU,
Chs. H. TERRELL, Adjutant. 14 sept—1f

Quartier-général des Gardes Lafayette.—Officiers, sous-officiers et gardes, sont requis de se trouver à leur armory AUJOURD'HUI, dimanche, 14, en grande tenue de service, à 2 heures 1/2 P. M., afin d'assister à la parade de ce jour.

Par ordre du capitaine, G. ROSE.
Le sergent-major F. FRANCIBIQUE. 14 sept—1f

Francs-Tireurs d'Orléans.

Anniversaire du 14 Septembre 1874.

La Compagnie se réunira aujourd'hui, Dimanche, 14 septembre 1879, à 2 heures de l'après-midi, à son armory, salle Poydras.

Grande tenue, gants blancs.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre,
ARMAND SELLE,
Capitaine.
G. PELEZ, Sergent-major. 14sept—1f

Levée de quarantaine.

LA quarantaine à Cairo a été levée le 12 septembre et le grand chemin de fer Mobile and Ohio a repris le service de ses chars derrière pour Cairo et Chicago. Les chars partiront tous les matin partent de la Nlle-Orléans tous les soirs, à 5 heures et quart, par cette ligne et vont jusqu'à Chicago sans changement et sans déposition.

VINS DE CETTE

En débarquement du "Harold."

40	Bques Vin rouge.	PERIDIER frères.
25	"	MONTFERRAND.
25	"	BURGUNDY PORT.
100	Futailles Porte.	F. ARMAND.
200	Sherry.	F. ARMAND.

A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER.
69, 51, 53, 55 rue Peters.
14 sept—3f

Succession du Dr Hy D'Aquin.

LES créanciers de la succession de feu le docteur Hy D'Aquin sont priés de produire leurs réclamations à M. A. PITOT, avocat, No 17, rue Carondelet, les procurations qui doivent à la succession sont priées de passer entre les mains de M. ART. A. DUBUISSON.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1879.

JULES DE LAGARDE,
14 sept—10f Administrateur.

Grande Annonce!

C'EST chez SULLIVAN & BELGER, 97 rue Camp, que se vendent à meilleur marché que nulle autre part dans la ville des Appareils à Gaz de toutes sortes. Ils donnent aussi leur attention avec grand soin et à prix réduits à tous les travaux qui tiennent à leur métier de plombiers, réparent les appareils à gaz, machines à vapeur, etc.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1879.

LA société existant sous la raison de WANG & COTTAM syrue [illegible] par suite du décès d'AUGUSTUS WANG, les soussignés ont [illegible] les affaires de la maison, connue sous le nom de Wang & Cottam, sous la raison de H. T. COTTAM & CO.

H. T. COTTAM.
AUGUSTUS CRAFT.

Nous sollicitons respectueusement la patronage qui a été si libéralement accordé à l'ancienne maison.

H. T. COTTAM & CO.
31 août—au 7 sep—14,21,28 sep

A VENDRE.

UN MOULIN A GRU nouvellement [illegible] avec tous ses accessoires, situé d'une [illegible] à vapeur de vingt chevaux.

A LOUER.—LE MOULIN A RIZ, nouvellement [illegible] pouvant donner de 25 à 30 barils par jour, le tout en parfait ordre.

A LOUER.—Une maison et terre [illegible] rie faisant de bonnes affaires. [illegible] informations, s'adresser sur les lieux.

A. BRUNEAU,
No 1205 Ursulines.

A Louer.

MAGASIN 123 rue Royale, entre St. Louis et Toulouse, ainsi que chambres [illegible] ment.

J. B. TRAPOLIN, 123 rue Royale.
14 sept—1f

A LOUER.

Belle résidence, rue Bourbon No 197, entre les Amis et Esplanade, actuellement occupée par M. Claude [illegible] Rendez-vous au 39 Claude [illegible] Adèle et Dauphine. 14 sept—6f

Perdu ou volé,

Le 30 août, un [illegible] noir de [illegible] [illegible] [illegible]